



Petite enfance et discriminations : le rôle de la CAF

11 Octobre 2013



Pourquoi une politique petite enfance ?

- **Humaniste** : assurer l'égalité homme/femme
- **Démographiste** : assurer le renouvellement des générations
- **Economique** : concilier vie professionnelle-vie familiale -> faciliter le maintien des femmes sur le marché du travail
- **Social** : lutter contre la pauvreté des enfants



Plan

1 / Le contexte

2 / Les expériences déjà réalisées

3 / Les constats

4 / Hypothèse de travail : un programme expérimental

5 / La conduite du programme

6 / L'état d'avancement

7 / Les futures étapes



Le Contexte : COG 2013-2017

100 000 places d'accueil supplémentaires

- Plus grande sélectivité *des territoires*
➔ rééquilibrer les secteurs peu couverts
- Plus grande sélectivité *des publics*
➔ objectif 10 % des familles pauvres dans les crèches



Plan

- 1 / Le contexte
- 2 / Les expériences déjà réalisées
- 3 / Les constats
- 4 / Hypothèse de travail : un programme expérimental
- 5 / La conduite du programme
- 6 / L'état d'avancement
- 7 / Les futures étapes



Des interventions « Socle »

Solvabiliser les familles qui ont un jeune enfant

➔ PAJE Allocation de base

- sous condition ressources
- majoration parent isolé



Des interventions « Socle »

Solvabiliser les familles qui ont recours à l'assistante maternelle

➔ PAJE CMG Assistante Maternelle

- proportionnelle aux ressources, majoration heures atypiques
- des limites : nombre d'heures mini, coût selon offre/demande, mensualisation, fonction employeur du parents



Des interventions « Socle »

Faciliter l'accès aux crèches

→ Prestation de service unique

- tarif horaire proportionnel aux ressources et composition famille,
- gros effort dans le développement des places (volume et diversité) : de 11300 places en 2008 à 14311 en 2012, soit + 3010 places
- des limites : pas d'intervention caf dans l'attribution des places (décret Déc 2006 pas évalué), la population des usagers des crèches n'est pas représentative de la population des territoires



Des interventions « Socle »

Faciliter l'accès aux crèches pour les familles en dessous du seuil de bas revenus

➔ Objectif Caf : 10 % mini de familles

- Démarrage en 2014, exigence Caf
- Evaluation annuelle des résultats par la Caf



Des expériences

Travailler les préalables à l'insertion

➔ Implication LAEP

Lever des freins à l'insertion du monoparent

➔ Stages Tremplin

➔ Bourse stage insertion (BSI)



Des expériences

Transformer les modes d'accueil

- ➔ Etendre les horaires des crèches
- ➔ Spécialiser des assistantes maternelles
- ➔ Adapter et solvabiliser l'accueil au domicile



Des expériences

Rapprocher acteurs Insertion/Petite Enfance

➔ Réunions crèches / Plie / mission locale / Pôle Emploi

➔ Annuaire, guides, fiches métiers



Des expériences

Faciliter l'accès à l'information

- ➔ organiser les parcours « première grossesse »
- ➔ créer des « points info / guichets uniques »
- ➔ participer à l'organisation de « *parcours de la demande* »
 - Permettre aux parents d'exprimer leurs besoins une fois et une seule dans de bonnes conditions,
 - Consolider les demandes dans une file d'attente hiérarchisée sur la base de critères connus,
 - Organiser l'adéquation entre la demande et l'offre disponible en mobilisant toutes les ressources du territoire,
 - Analyser les besoins non couverts puis adapter l'offre.



Plan

1 / Le contexte

2 / Les expériences déjà réalisées

3 / Les constats

4 / Hypothèse de travail : un programme expérimental

5 / La conduite du programme

6 / L'état d'avancement

7 / Les futures étapes



Des constats

Malgré ces efforts, une part importante des publics en insertion n'obtient pas un mode d'accueil adapté à sa demande, à ses besoins.



Des constats

- Plus les parents sont en situation difficile, moins ils vont à la recherche d'informations.
- Les parents en situation difficile sont dans une position ambivalente quant à la garde de leur enfant : séparation / rémunération / coût de la garde.



Des constats

Leurs demandes sont complexes :

➔ horaires décalés, peu prévisibles, variables.

Le parcours d'insertion n'est pas linéaire :

➔ il présente des phases de repli, d'échecs.

Ces replis sont décourageants, pour la famille comme pour les professionnels.



Plan

- 1 / Le contexte
- 2 / Les expériences déjà réalisées
- 3 / Les constats
- 4 / Hypothèse de travail : un programme expérimental
- 5 / La conduite du programme
- 6 / L'état d'avancement
- 7 / Les futures étapes



Une hypothèse

*Pour limiter des phases de repli, la mise en œuvre d'un « parcours attentionné » sur le moyen terme (6 mois ?) portant sur les problématiques liées à la **séparation / mode de garde / insertion** pourrait être pertinente.*

→ programme PEPIT

Parcours Expérimental Petite enfance et Insertion Territorial



Plan

- 1 / Le contexte
- 2 / Les expériences déjà réalisées
- 3 / Les constats
- 4 / Hypothèse de travail : un programme expérimental
- 5 / Le contenu du programme**
- 6 / L'état d'avancement
- 7 / Les futures étapes



Un programme expérimental

Objectif

Mener - en partenariat avec les acteurs locaux enfance et insertion du territoire - un programme visant à déterminer si un « *parcours attentionné* » ou « *suivi longitudinal* » favorise l'intégration des familles



Un programme expérimental

Durée du programme

Entre 18 et 24 mois, avec bilan intermédiaire à 12 mois.



Un programme expérimental

Deux publics cibles

P1 / familles en attente du 1^{er} enfant, dont les revenus sont faibles : inférieurs à QF 700 ou inférieurs au RUC bas revenus.

P2 / familles monoparentales avec 1 enfant de moins de 3 ans (programme région Rhône-Alpes territoire excellence égalité homme-femme)... et *CLCA taux plein*



Un programme expérimental

Territoires

1 / Oullins



Un programme expérimental

Calendrier

Lancement au 1^{er} trimestre 2014 pour
18 mois